

Chers amis,

En ce mois d'octobre que s'est-il passé ? Quels sont les faits marquants de cette rentrée politique ?

- En premier lieu, et sans conteste, une vraie victoire démocratique : la parution du rapport « Liberté d'expression politique : un impératif pour la démocratie » de Marija Pejčinović, secrétaire générale du Conseil de l'Europe. Ce rapport s'appuie sur celui de Boris Cilevičs (juin 2021) qui disait en particulier que « *les politiques ont le droit de faire des propositions dont l'application impliquera des changements [...], changements pouvant entraîner un haut degré d'autonomie du territoire concerné, voire son indépendance* ». Aujourd'hui, Marija Pejčinović a confirmé ce point du rapport de B. Cilevičs et l'a transmis au comité des ministres du Conseil de l'Europe. La secrétaire générale du Conseil de l'Europe conclut son rapport en déclarant que le droit à la liberté d'expression protège celui de la défense de l'indépendance, à condition que les méthodes employées soient pacifiques.
- En second lieu, la manifestation revendiquant le mandat du 1er octobre 2017, organisée par le *Consell de la República* à Barcelone, a été un succès.

L'ANC avait tout d'abord appelé à un rassemblement devant le palais de la *Generalitat* quelques heures auparavant. Place *Sant Jaume*, devant la *Generalitat*, un mur avec des urnes du 1^{er} octobre 2017 avait été construit et des personnalités avaient prononcé des discours qui, tous, soulignaient l'importance de suivre le mandat du 1^{er} octobre. La symbolique de cette image était claire : le mandat du 1^{er} octobre sépare le peuple des locataires actuels de la *Generalitat*.

Les deux mobilisations, celle du 11 septembre comme celle du 1^{er} octobre, marquent un point d'inflexion. Elles montrent que le mouvement indépendantiste n'est pas mort contrairement à ce que certains veulent faire croire. Le peuple a proclamé haut et fort son refus de toute partisanerie politique lors de ces deux manifestations. Le peuple est sorti dans la rue à nouveau et a exigé que les politiques reviennent activement sur le chemin de l'indépendance. La détermination du peuple a poussé les partis à réagir entraînant des changements politiques importants en Catalogne. Le parti Junts a organisé pour ses adhérents (les 5 et 6 octobre) une consultation sur la question de rester ou non au gouvernement. Avec une participation de 79,18% les adhérents, ont décidé à 55,73% de quitter le gouvernement ; à 42,39% d'y rester et 1,88% ont voté blanc.

A la suite du départ de Junts du gouvernement, le président Pere Aragonés a procédé à un remaniement ministériel nommant des personnalités clairement NON indépendantistes, comme par exemple Carles Campuzano ex Convergència (tendance conservatrice), Gemma Ubassart, ex Podemos et Quim Nadal ex PSC.

Poble Lliure (parti de la CUP) a critiqué les partis et a fait une proposition défendant l'unité du mouvement indépendantiste. Dans ce sens, l'ANC, compte tenu de sa capacité de mobilisation, est en train de jouer un rôle essentiel ; elle a, en particulier, appelé à participer, en février 2023, à la *Conferència nacional sobre la independència*.

- Enfin, concernant la répression, il n'y a, malheureusement, guère de signes de changement, bien au contraire.

Les 5, 6 et 7 d'octobre a eu lieu le procès contre des membres du Bureau du Parlement de Catalogne de la précédente législature. Ils sont accusés d'avoir désobéi et permis l'organisation de débats sur l'autodétermination et sur la monarchie espagnole. Les élus poursuivis sont Roger Torrent, Josep Costa, Eusebi Campdepadrós et Adriana Delgado. La peine requise à leur encontre par le ministère public est d'1 année et 8 mois de prison + 30 000 euros d'amende. Ce qui est visé, au-delà des personnes inculpées, c'est l'institution elle-même, c'est la remise en question du droit d'un parlement à pouvoir organiser des débats sur tout sujet qu'il lui semble utile d'aborder et à pouvoir en discuter librement et sans entraves.

Il est utile de rappeler que Josep Costa a réussi à récuser deux juges du tribunal qui devaient faire partie de la cour : Jesús Maria Barrientos, président du Tribunal Supérieur de Justice de Catalogne (TSJC) et, également, il y a quelques jours, Carlos Ramos, au motif de leur manque d'impartialité.

Toujours dans le domaine de la répression, les CDR sont à nouveau le point de mire de la justice espagnole. *l'Audiència Nacional* a décidé d'envoyer les CDR inculpés dans le cadre de l'opération *Judas* devant un tribunal. Pour l'instant nous en ignorons la date.

Par ailleurs, cela fait 20 mois que le rappeur Pablo Hasél est détenu à la prison de Lleida. Le rappeur Valtònc, lui, vit exilé à Bruxelles depuis 2018 et le rappeur Elgio, condamné à 2 ans et un jour de prison, vit à Sabadell avec cette épée de Damoclès au-dessus de sa tête.

Le documentaire 'No callarem' (Nous ne nous tairons pas) rappelle qu'il y a des gens qui n'ont pas récupéré une vie normale et que la vague de criminalisation de la protestation a été soutenue par la loi Mordassa (la loi baillon)

https://www.eldiario.es/catalunya/vidas-rotas-pablo-hasel-valtonyc-elgio_1_9640053.html (l'article est en castillan)

- Autres informations importantes :

Les investissements en Catalogne et dans les Pays Catalans sont loin de ce qu'ils devraient être. La spoliation fiscale se poursuit une année après l'autre. La Chambre de commerce de Barcelone a chiffré à 4 339 millions d'euros l'investissement que l'État espagnol n'a pas réalisé en Catalogne entre 2013 et 2021.

Un autre sujet qui nous préoccupe est la recherche des personnes disparues pendant le coup d'Etat militaire et la guerre civile qui s'en est suivie de 1936-1939 et pendant les quarante années de franquisme. La récupération de la mémoire historique avance très lentement, en particulier l'accès à la documentation, confronté à des entraves

légales, des entraves pratiques, à du désintérêt, au manque de financements, aux négligences... en résumé à un manque de volonté politique malgré le vote d'une loi.

- Enfin, et cela constitue aussi une bonne nouvelle, nous sommes en train d'actualiser notre site web : assemblea.fr

Vous y trouverez des Tweets, des messages FB. Dans la rubrique Newsletter vous trouverez la lettre de septembre et, dans le futur, nous publierons ces résumés mensuels pour ne pas perdre le contact. N'hésitez pas à y entrer et à nous faire part de vos commentaires.

Si vous souhaitez participer, vous impliquer, si vous avez des idées de débats, d'actions, d'activités, de rencontres partout sur le territoire français, n'hésitez pas à nous contacter et nous travaillerons ensemble.

Merci beaucoup pour votre support et votre engagement.

Visca Catalunya lliure !

L'équipe de coordination ANC France